

Plan cadastral



Renvoi du relevé parcellaire 6210

Dans le cadre des opérations de remaniement du plan cadastral de votre Commune – confection d'un plan neuf -, vous venez de recevoir en double exemplaire le RELEVÉ PARCELLAIRE 6210.

Ce document a un double objectif :

- Vous informer de la nouvelle situation de votre propriété (référence cadastrale, contenance, ...)

- **Obtenir un retour de votre part avant le 28/09/2024** afin de :

- * recueillir votre accord,
- * prendre connaissance de vos remarques ou observations,
- * être informé de votre désaccord.

Dans tous les cas, et **particulièrement quand vous souhaitez formuler des observations ou un désaccord, il est important de vous manifester rapidement** en retournant au service l'exemplaire 6210 B dont vous servirez au besoin la partie « OBSERVATIONS DU PROPRIÉTAIRE » située à droite sous votre adresse.

Ce retour permettra au Service de vous répondre rapidement, d'effectuer les corrections et surtout d'examiner les litiges, si nécessaire en prenant rendez-vous sur le terrain.

Le renvoi du relevé parcellaire 6210 B peut être fait de différentes façons :

- Par courrier adressé au service,
- Par courriel, en joignant le scan du document, adressé à : nolwenn.quere@dgfip.finances.gouv.fr,
- *Seulement dans le cas où vous n'avez aucune observation à formuler*, en déposant le document à la Mairie.

Pour l'ensemble, **le délai de réponse est le 28/09/2024.**

Vous pouvez au préalable appeler le Service au numéro suivant : 05 34 31 12 14 en vous munissant de votre référence en bas à droite du relevé parcellaire : 384 T1

Le nouveau plan cadastral sera déposé pour consultation, à la **Mairie de Montlaur du 02.09.2024 au 28.09.2024** et sur le site officiel **mairie-montlaur31.fr**

Pour vous fournir tous les renseignements que vous souhaiteriez obtenir et, le cas échéant, recueillir vos observations, **un représentant de la Direction générale des finances publiques se tiendra à votre disposition**, à la **Mairie de Montlaur du 23.09.2024 au 28.09.2024** aux heures d'ouverture au public.

Vous pouvez aussi **contacter les géomètres** qui ont réalisé les relevés aux numéros suivants :

- * pour les SECTIONS AA ; AE ; AH et AK : M. Jean-Michel GUILHEM au 06.11.43.25.06
- * pour les SECTIONS AB ; AC ; AD et AI : M. Samuel BAHEUX au 06.11.43.26.77

Possibilité renseignements / rdv au 06.12.21.36.79

y compris le samedi 28 septembre de 9h à 12h.

Les plans à consulter

Plan
général
avec
toutes
les
sections
[ici](#)

Section AA ici	Section AE ici
Section AB ici	Section AH ici
Section AC ici	Section AI ici
Section AD ici	Section AK ici